

- 7 FEV. 2018

Séance du 29 janvier 2018 à 19 heures

Commune de CAHORS – CHAI - Salle de réunion

*Aujourd'hui, 29 janvier deux mille dix-huit, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni dans la
Commune de CAHORS – Salle de réunion - CHAI*

Etaient présents :

54 titulaires dont 4 possédant une procuration
10 suppléants

▪ TITULAIRES : 54

ARCAMBAL
BELLEFONT-LA RAUZE
BOISSIERES
CABRERETS
CAHORS

CAILLAC
CALAMANE
CATUS
CIEURAC
CRAYSSAC
DOUELLE
ESPERE
FONTANES
FRANCOULES
GIGOUZAC
LABASTIDE MARNHAC
LAMAGDELAINE
LE MONTAT
LES JUNIES
LHERM
MAXOU
MECHMONT
MONTGESTY
NUZEJOULS
PRADINES

ST DENIS CATUS
ST MEDARD
TOUR DE FAURE
TRESPoux-RASSIELS

M. LABRO Didier, Mme TEULIERES Marcelle,
Mme FOURNIER Martine, M. NOUAILLES Serge, M. ANNES Jean-Pierre,
M. PARNAUDEAU Willy
M. SEGOND Dominique,
M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc, Mme LAGARDE Geneviève, M.
MUNTE Serge, Mme LASFARGUES Geneviève, M. SIMON Michel, M.
BOUILLAGUET Vincent, Mme FAUBERT Françoise, Mme LENEVEU
Hélène, M. SAN JUAN Alain, M. TESTA Francesco, Mme HAUDRY
Sabine, M. COLIN Henri, M. DELPECH Bernard, Mme LOOCK Martine,
M. COUPY Daniel, Mme BONNET Catherine, M. MAFFRE Jean-Luc,
M. TILLOU José,
M. DUJOL Jean-Paul,
M. TAILLARDAS Claude,
M. PEYRUS Guy,
M. JOUCLAS Guy, M. FOURNIER Christian,
M. TREIL Jean,
M. PETIT Jean,
Mme VALETTE Roselyne,
M. GUILLEMOT Jean-Luc,
M. MOLINIE Romuald,
M. JARRY Daniel, Mme CALMON-LAGARRIGUE Marie,
Mme ARNAUDET Véronique, M. CORMANE Jean-Pierre
M. MOUGEOT Jean-Paul, Mme VANBESIEN Joëlle,
Mme SIMON-PICQUET Agnès
M. REIX Jean-Albert,
M. VIVIER Jean-Luc,
M. PRADDAUDE Jean-Paul,
M. GALTHIE Jean-Noël,
Mme DESSERTAINE Brigitte,
M. MARRE Denis, Mme ROUAT Géraldine, M. STEVENARD Daniel,
Mme HILT Martine,
M. FIGEAC Philippe,
M. FERNANDEZ Pierre,
M. PECHBERTY Jean-Jacques,
M. LAVAU Pascal,

▪ SUPPLEANTS : 10

BOUZIES
BOISSIERES
CAILLAC
CIEURAC

Mme MARMIESSE Yvette,
Mme GARRIGOU Isabelle,
M. MARTIN Caroline,
M. GARD Michel,

FONTANES
LABASTIDE DU VERT
LHERM
MONTGESTY
ST MEDARD
TOUR DE FAURE

M. PLANAVERGNE Jean-François,
Mme SOLIVERES Hélène,
Mme SALANIE Jacqueline,
M. LEFEBVRE Jean-Yves,
M. CICUTO Daniel,
M. EYROLLE Jean-Louis,

Etaient excusés ou absents :

19 titulaires

BOUZIES
CAHORS

M. RAFFY Gilles,
Mme BOUIX Catherine, M. SINDOU Géraud, Mme BOYER Noëlle
(procuration donnée à M. SIMON), Mme DUPLESSIS-KERGOMARD Elise,
Mme RIVIERE Brigitte, M. DEBUISSON Guy,

CATUS
DOUELLE
ESPERE
LABASTIDE DU VERT
MERCUES

M. VAZ Victor,
Mme LANES Bénédicte (procuration donnée à M. LAVAU),
Mme BOURDARIE Paulette,
M. CANCEIL Philippe,
M. DIZENGREMEL Ludovic (procuration donnée à M. PETIT), Mme
RIVIER-DELFAU Isabelle,

PONTCIRQ
ST CIRQ LAPOPIE
ST GERY - VERS
ST PIERRE LAFEUILLE
TRESPoux-RASSIELS

M. CHATAIN Thierry,
M. MIQUEL Gérard,
M. GILES Jérôme, M. BORIES Olivier,
M. GILBERT Joël,
M. DIOT Fabrice,

Etaient excusés ou absents :

12 suppléants

CABRERETS
CALAMANE
FRANCOULES
GIGOZAC
LES JUNIES
MAXOU
MECHMONT
NUZEJOULS
PONTCIRQ
ST CIRQ LAPOPIE
ST DENIS CATUS
ST PIERRE LAFEUILLE

M. PAULIN Peter,
M. FAURE Jean-Pierre,
Mme LAVERGNE Lydie,
M. OUVRARD François,
M. BARDINA Fabien,
M. CHASTAGNOL Gérard,
M. PONS Stéphane,
M. BESSEDE Arnaud,
M. SOULIER Yves,
M. DECREMPS Frédéric,
M. RAFFY Bernard,
M. BONNET Frédéric,

Secrétaire de séance :

M. MOLINIE Romuald,

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

Direction : Prospective territoriale

**Objet : Aménagement du site paléontologique de la Plage aux Ptérosaures – modification
du plan de financement prévisionnel**

A été adopté à l'unanimité



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS**

Séance du 29 janvier 2018
Rapporteur : Michel SIMON

Rédacteur : Emily HAUCK
Direction prospective territoriale

Objet : Aménagement du site paléontologique de la Plage aux Ptérosaures – modification du plan de financement prévisionnel

Mesdames, Messieurs,

Par délibération en date du 21 janvier 2014, vous aviez approuvé le plan de financement prévisionnel pour l'aménagement et la scénographie du site paléontologique de la Plage aux ptérosaures. Depuis, une première tranche de travaux a été réalisée comprenant l'aménagement de l'accueil ainsi que la création d'une boutique et d'une salle pour l'accueil des groupes.

En 2015, la Plage aux ptérosaures a été incluse dans le périmètre de la Réserve Naturelle Nationale d'Intérêt Géologique (RNNIG) du Lot, la plus grande de France, et de ce fait constitue un véritable trait d'union avec les sites paléontologiques et archéologiques exceptionnels du Géoparc des Causses du Quercy, l'un des six Géoparc labellisés récemment par l'Unesco en France.

Suite à cette labellisation RNNIG et la découverte de nouvelles pistes, une reconfiguration du parcours scénographique a été réalisée. De plus, pour conforter l'orientation ciblée jeune public, le premier prescripteur du site, le Grand Cahors, en lien avec l'équipe des médiateurs scientifiques, a ajouté une muséographie "enfant" en parallèle de la muséographie "adulte" afin d'adapter le discours scientifique à ce public clé.

Vu les évolutions de la programmation et la qualité exceptionnelle du site, le Grand Cahors souhaite demander un financement complémentaire au titre du programme 2018 de la DETR ainsi que faire appel à des fonds privés dans le cadre de la démarche de mécénat, ce qui permettra de consolider le plan de financement et de lancer effectivement le chantier.

Vous venez d'approuver l'AP/CP pour l'aménagement de la Plage aux ptérosaures, dont le coût global s'élève à 1 003 972 € HT auxquels s'ajoutent les travaux de voirie pour l'accès du site, estimés à 150 000 € HT, qui seront réalisés après la réalisation de la muséographie. Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

	€	%
Etat - DETR 2014	218 300 €	19%
Conseil Régional d'Occitanie	100 000 €	9%
Conseil Départemental du Lot	100 000 €	9%
Mécénat	75 000 €	6%
Etat - DETR 2018	281 700 €	24%
Part Grand Cahors	378 972 €	33%
TOTAL	1 153 972 €	100%

Les crédits afférents seront inscrits au budget.

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

- a- D'approuver la modification du plan de financement prévisionnel de l'aménagement du site paléontologique de la Plage aux Ptérosaures ;
- b- D'autoriser M. le Président ou son représentant, à solliciter toutes les subventions relatives à l'exécution de ce projet ;
- c- D'autoriser M. le Président ou son représentant, à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de cette délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.

 Le Président,
Jean-Marc MAYSSOUZE-FAURE